

<b>Code d'article</b>	<b>226.55</b>
<b>Description</b>	<b>POTS À GLACES</b>
<b>Catalogue</b>	<b>DEL 61, HOS 218</b>
<b>Date de modification</b>	16/03/2022 14:41:17



### Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	Ø 8,7x5,2 CM
Matériel	CARTON
Couleur	NOIR
Grammage	250 + 18PE G/M2
Capacité du conteneur	180 ML
Poids net d'une unité (g)	6,30

### Codes

Intrastat	48236990
ITF14	18420499226559
EAN13	8420499226552

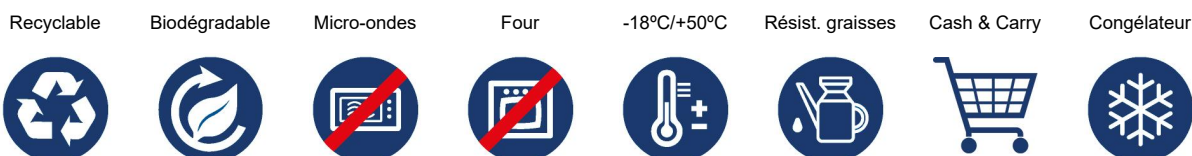
### Colisage

<b>Paquet</b>	Unités / paquet 50
	Dimensions paquet (cm) 8,00 x 59,50 x 7,50
	Poids paquet (kg) 0,32
	Volume paquet (m <sup>3</sup> ) 0,0035700

<b>Carton</b>	Unités / carton 2.000
	Paquets /carton 40
	Dimensions carton (cm) 41,00 x 80,00 x 60,50
	Poids carton (kg) 12,76
	Volume carton (m <sup>3</sup> ) 0,1984400

<b>Palette</b>	Cartons / couche 5
	Cartons / palette 5
	Conditionnement (U base x couches) 5 x 1
	Poids (kg) 87,80
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques



### Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

Règlement de la Commission (UE) n°10/2011, du 14 janvier 2011, relatif aux matériaux et objets en plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC MIX 70%. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of  
responsible forestry



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

## Compatibilités

205.30 COUVERCLES COUPOLE POUR RÉCIPIENTS 230.29/222.91/217.60  
233.31 COUVERCLES POTS À GLACES  
233.32 COUVERCLES POTS À GLACES